

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_02-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 AVRIL 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 18 AVRIL 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 avril à 13 heures, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER et Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Olivier CHAMBON, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON CHENOT et Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration :

Jean-François DELAIRE procuration à Frédéric CHONIER
Philippe CAYRE procuration à Tony BERNARD.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE ET
MONTAGNE AU CHALLENGE MOBILITÉ 2024**

Rapporteur : Rachel BOURNIER, *Vice-Présidente*

Considérant le Plan Climat-Air-Énergie Territorial 2020-2026 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), et notamment la fiche-action B.1.3 « Sensibilisation des entreprises et des administrations »,

Le rapporteur explique que depuis 3 ans, TDM participe au Challenge Mobilité, un dispositif proposé depuis 2011 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

18

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

AR Prefecture

063-200070712-20240425-20240425_02-DE
Reçu le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024

Le Challenge Mobilité est un outil de promotion et de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle destiné aux administrations, aux entreprises et aux associations pour qu'elles organisent en interne, le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité. Durant cette journée, chaque salarié est invité à laisser sa voiture au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun ou du covoiturage pour effectuer son trajet domicile-travail, ou au profit du télétravail. Cet évènement « clé en main » permet d'impulser, de valoriser et de dynamiser leurs initiatives dans le domaine des déplacements. Les établissements qui parviennent à mobiliser massivement leur équipe se voient décerner un prix régional.

Le Challenge Mobilité aura lieu cette année le 4 juin 2024.

Le rapporteur précise que pour y prendre part, il convient que TDM mobilise ses outils de communication interne (mèl, extranet, affichage) pour inviter ses agents à relever le défi.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation de TDM au Challenge Mobilité le 4 juin 2024 et l'inscription de celle-ci sur la plateforme dédiée.

TOTAL VOTANTS : 20

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 18

Pour : 20

Membres présents sans voix délibératives : 1

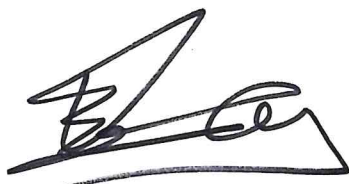
Représentés : 2

Contre : 0

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

